Burundi : les médias dénoncent les "appels à la haine" de radio Rema FM

@rib News, 11/06/2010 – Source AFPLes principaux représentants des médias et des journalistes au Burundi se déclarent inquiÓtes des dérives d'une radio proche du pouvoir, Rema FM, accusée de "promouvoir la haine", et que l'ONU a mise en garde contre "toute incitation à la violence".Dans un courrier au Conseil national de communication (CNC, organe de régulation des médias) ces organisations professionnelles "protestent contre le silence" de cette institution face "à la manipulation de l'information, à la promotion de la haine et à la stigmatisation de certaines personnalités politiques" auxquelles se livre Rema FM.

Les cas de "citoyens dont les noms sont déclinés (Ã l'antenne de Rema FM) comme des personnes ayant entrepris de d©stabiliser le pays", sont cit©s dans la lettre"Ce n'est pas la premiÃ"re fois que nous nous adressons à vous pour exprimer nos inquiétudes face au caractÃ"re haineux et dangereux des informations diffusées par Rema FM", rappellent les organisations. "Mais l'inertie du CNC met en danger la paix sociale au regard du contexte politique que nous traversons", préviennent les organisations, dont la Maison de la presse, le syndicat des journalistes, l'association des radio diffuseurs et l'Observatoire de la presse du Burundi.Radio privée proche du parti au pouvoir (CNDD-FDD) du président Pierre Nkurunziza, Rema FM émet depuis trois ans sur l'ensemble du territoire.Le CNC, également dirigé par une membre active du parti au pouvoir, a perdu depuis sa crédibilité pour les médias et le corps diplomatique."Aux Nations unies, nous avons une trÃ"s grande conscience de la volatilité de cette région, et nous avons aussi une trÃ"s grande compréhension de la capacité que les médias peuvent avoir pour inciter les populations à la violence", a commenté le représentant de l'ONU au Burundi, Charles Petrie."Je peux vous dire que nous sommes en train de suivre tous les médias burundais et que nous sommes en train d'identifier, de noter et de documenter tous les cas d'incitation Ã la violence", a-t-il prévenu. "Toute incitation à la violence n'est pas acceptable et est suivie de prÃ"s par les Nations unies", a-t-il souligné. Bujumbura, le 08 juin 2010Transmis Copie pour Information Ã: Son Excellence Monsieur le Président de la Républiqueavec les assurances de notre plus haute considération ;- Son Excellence Monsieur le Premier Vice Président de la Républiqueavec les assurances de notre trÃ"s haute considération ;- Son Excellence Monsieur le Deuxià me Vice Président de la Républiqueavec les assurances de notre trà s haute considération A Madame la Présidente du Conseil National de la Communicationà Bujumbura Objet : Protestation contre le silence du Conseil National de la CommunicationMadame la Présidente ;Par la présente, nous voudrions vous adresser les vives protestations des organisations professionnelles des médias face à l'inaction du Conseil National de la Communication devant les dérives répétitives contre les normes professionnelles observées par la Radio REMA FM. En effet, Ã longueu de journées, cette dernià re se livre à un exercice de manipulation de l'information, à la promotion de la haine et à la stigmatisation de certaines personnalités publiques.En guise d'illustration, en dates du 1er au 02 juin 2010, la Radio REMA FM a diffusé un long éditorial jetant en pâture des citoyens dont les identités sont déclinées comme des personnes ayant entrepris de vouloir déstabiliser le pays. En dates des 06 et 07 juin, c'est le tour des personnes présentées comme des anciens membres du parti MSD, dont les voix sont utilisées pour discréditer et porter de graves accusations à cette formation politique. Enfin, c'est également cette comparaison Å peine voilée, les 04 et 05 juin, entr partis politiques qui ont retiré leurs candidatures aux élections présidentielles aux initiateurs de l'assassinat du Prési Melchior NDADAYE.Madame la Présidente, il vous souviendra que ce n'est pas pour la premià re fois que nous nous adressons à vous pour exprimer nos inquiétudes face au caractÃ"re haineux et dangereux des informations diffusées par la radio REMA FM. Aujourd'hui, l'eau est en train de déborder le vase, au regard du contexte politique particulier que traverse le pays. L'inertie d'action du Conseil National de la Communication devant des dérives aussi graves conduit inéluctablement à une mise en danger de la paix sociale au cas où les choses demeuraient en l'état. Aussi voudrion nous vous demander de briser ce silence et agir au plus vite parce que la moindre hésitation vous mettra face à votre responsabilité historique au cas où ces dérives que nous dénonçons en tant que confrà res devaient induire une situation malheureuse déjà connue chez nous comme ailleurs mais que personne ne souhaite. Veuillez agréer Madame la Présidente, l'assurance de notre considération distinguée.Pour les organisations des professionnels des Médias c BurundiMaison de la Presse : Denise MUGUGU ABR : Corneille NIBARUTA UBJ : Alexandre NIYUNGEKO OPB : Innocent MUHOZI AFJO: Frédiane NIMPAGARITSE OMAC: Jean-Jacques NTAMAGARA DHD: Merthus NIYONZIMA CPI à :- L'Honorable Président de l'Assemblée Nationale- L'Honorable Président du Sénat-Ministre de l'Information, de la Communication et des Relations avec le Parlement- Monsieur le Directeur de la Radio Rema Fm- Monsieur le Représentant Exécutif du S.G. des Nations Unies au Burundi- Monsieur le Représentant du Président de la Commission Africaine au Burundi- Madame, Monsieur le Chef de Mission Diplomatique- Madame, Monsieur le responsable des organisations de la Société civile et de défense des droits de l'Homme- Monsieur le Président de la FIJ- Monsieur le Président de Reporter Sans FrontiÃ"res- Madame, Monsieur le responsable des médias burundais